



La vaccination... Parlons-en!

La consultation vaccinale est très importante: elle permet non seulement de protéger votre animal contre certaines maladies mortelles, mais aussi de faire un bilan annuel sur l'état de santé de votre animal.

La vaccination chez le chien

Pour les chiots :

Via le lait maternel, les nouveau-nés reçoivent des anticorps qui leur offrent une protection momentanée (quelques semaines). Avec le sevrage, l'immunité maternelle diminue assez rapidement. C'est à ce moment que la vaccination stimule le système immunitaire et assure une bonne protection. La primovaccination chez le jeune consiste en deux à trois vaccinations à quelques semaines d'intervalle, puis un rappel quand votre animal a un an.

Pour le chien adulte :

Un rappel de vaccination annuelle est nécessaire car, avec le temps, le niveau de protection diminue et le système de défense a besoin d'être stimulé régulièrement.

La maladie de carré : Il s'agit d'une maladie grave qui atteint 4 grands systèmes chez le chien: la peau et les systèmes respiratoire, nerveux et digestif. Il aboutit souvent à la mort de l'animal.

L'hépatite infectieuse : Elle est grave et potentiellement mortelle, transmise par un virus très contagieux. Le virus atteint le foie et provoque, entre autres, des vomissements. Certains cas demandent une hospitalisation lourde et entraînent des séquelles graves.

La parvovirose ou gastro-entérite hémorragique : C'est une maladie virale extrêmement contagieuse et largement répandue qui touche surtout les jeunes chiens. Le virus est très résistant dans le milieu extérieur. Il provoque des vomissements violents, une diarrhée sanguinolente et de la déshydratation. Le traitement est très difficile, et l'issue souvent fatale.

La leptospirose : Il s'agit d'une bactérie que l'on retrouve principalement dans les urines des animaux infectés. Les rongeurs sont souvent porteurs de cette bactérie qu'ils excrètent dans les eaux stagnantes. La leptospirose se transmet à l'homme. Elle touche principalement les reins et le foie et s'accompagne d'une forte fièvre.

La rage: Systématiquement mortelle, la rage peut atteindre tous les mammifères. Elle est transmissible à l'homme. Elle provoque une atteinte du cerveau avec, souvent, l'apparition d'agressivité. La vaccination contre la rage est obligatoire pour se rendre à l'étranger.

La toux des chenils ou trachéobronchite infectieuse : Il s'agit d'une maladie très contagieuse qui se transmet lors de contacts "nez à nez" entre les chiens. Le symptôme majeur est une toux forte et douloureuse. Cette maladie est fréquente chez les chiens qui séjournent en collectivité (élevage, pension, promenade, dressage, agility...). La vaccination est donc obligatoire pour les chiens fréquentant ce type de collectivités.

La vaccination chez le chat

Les premières vaccinations doivent intervenir lorsque le chaton a entre 8 et 16 semaines, quand il n'est plus protégé par les anticorps transmis par sa mère. Un premier rappel général est recommandé lorsque le chaton atteint l'âge d'un an, puis les rappels interviendront régulièrement.

Trop peu de chats sont vaccinés. Moins de 50% des propriétaires de chats pensent à faire pratiquer les rappels de vaccination! Pourtant, les vaccins permettent de protéger les chats contre plusieurs maladies contagieuses et parfois mortelles:

Le typhus (ou panleucopénie infectieuse féline) : Tous les chats, quel que soit leur mode de vie, peuvent être infectés par le virus de la panleucopénie infectieuse féline. La présence d'un objet contaminé dans l'environnement suffit à déclencher une gastro-entérite hémorragique potentiellement mortelle. Cette maladie touche surtout les jeunes chats et peut disséminer des portées entières de chatons.

Le coryza : Les maladies respiratoires supérieures du chat (rhinite, sinusite...) sont regroupées sous le terme de coryza. Deux virus principaux sont impliqués dans cette maladie : le calicivirus et l'herpesvirus. La vaccination contre le coryza est conseillée pour tous les chats. La maladie est très contagieuse et souvent assez grave.

La leucose féline (FeLV) : La leucose féline est une maladie mortelle qui se transmet par contacts directs entre chats. Elle provoque une immunodépression qui affecte gravement la santé du chat, même si les symptômes apparaissent tardivement après la contamination. Une fois que le chat est contaminé, il n'y a plus rien à faire : la maladie ne peut pas se guérir. Heureusement, des vaccins existent pour éviter que le chat ne soit contaminé par ce virus. Contre cette maladie, c'est le meilleur moyen de lutte. Il est conseillé de vacciner tous les chats qui sortent ou qui ont des contacts avec d'autres chats.

La rage : En Belgique, la vaccination contre la rage n'est plus obligatoire, sauf si le chat doit passer une frontière. Cette vaccination peut quand même être recommandée aux chats qui sortent et qui pourraient éventuellement rencontrer des chiens ou des chats infectés (ex.: animaux importés illégalement).

La vaccination chez le lapin

Les deux maladies pour lesquelles on vaccine le lapin sont la myxomatose et la maladie hémorragique (RHD). Il s'agit de deux maladies graves, pour lesquelles il n'existe pas de traitement; la vaccination est donc la seule protection possible.

La myxomatose : Cette maladie est transmise par piqûre d'insecte. Tous les lapins sont concernés.

La maladie hémorragique (RHD) : Elle concerne surtout les lapins qui sortent, mais aussi les lapins d'intérieur qui peuvent être contaminés via vos vêtements/ chaussures ou par l'alimentation. Ce virus est très résistant dans le milieu extérieur ainsi qu'à la congélation. Des crottes, de la litière ou des sécrétions de lapin contaminé restent contagieuses pendant près de 2 mois. En 2016, un nouveau variant de la maladie hémorragique est apparu (RHD2), causant la mort de nombreux lapins. Aujourd'hui, le vaccin protège contre les deux souches du virus, RHD1 et RHD2.

Le vaccination chez le lapin est recommandée tous les 6 mois.